



CA Porte de l'Isère (C.A.P.I) (Siren : 243800604)

FICHE SIGNALETIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté d'agglomération (CA)
Commune siège	L'Isle-d'Abeau
Arrondissement	Tour-du-Pin
Département	Isère
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	01/01/2007
Date d'effet	01/01/2007

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	
Nom du président	M. Jean PAPADOPULO

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Centre Administratif
Numéro et libellé dans la voie	17,av. du Bourg
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	38081 L'Isle d'Abeau
Téléphone	04 74 27 28 00
Fax	
Courriel	
Site internet	http://www.san-isledabeau.fr/

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	oui
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	oui
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	103 332
-----------------------------	---------

Densité moyenne	415,37
-----------------	--------

Périmètre

Nombre total de communes membres : 22

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
38	Bourgoin-Jallieu (213800535)	27 459
38	Châteauvilain (213800915)	684
38	Chèzeneuve (213801020)	523
38	Crachier (213801368)	485
38	Domarin (213801491)	1 473
38	Eclosse-Badinières (200049815)	1 359
38	Four (213801723)	1 232
38	La Verpillière (213805377)	6 664
38	Les Eparres (213801566)	947
38	L'Isle-d'Abeau (213801939)	16 314
38	Maubec (213802234)	1 738
38	Meyrié (213802309)	1 085
38	Nivolas-Vermelle (213802762)	2 450
38	Ruy (213803489)	4 444
38	Saint-Alban-de-Roche (213803521)	1 904
38	Saint-Quentin-Fallavier (213804495)	6 020
38	Saint-Savin (213804552)	3 793
38	Satolas-et-Bonce (213804750)	2 254
38	Sérézin-de-la-Tour (213804818)	947
38	Succieu (213804982)	732
38	Vaulx-Milieu (213805302)	2 447
38	Villefontaine (213805534)	18 378

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 40

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie
- Eau (Traitement, Adduction, Distribution) <i>gestion de la ressource en eau distribution de l'eau gestion des bornes incendie (alimentation et matériel)</i>
- Assainissement collectif <i>construction, extension et gestion des unités de traitement construction et gestion des réseaux gestion des eaux pluviales : réseaux et équipements de surface</i>
- Assainissement non collectif <i>contrôle des dispositifs d'assainissement non collectifs</i>
- Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés
- Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- Lutte contre les nuisances sonores

- Qualité de l'air
- Autres actions environnementales
- prise en charge d'opérations de maîtrise de l'énergie d'intérêt communautaire - coordination des plans de prévention des risques des communes concernées - création et gestion de zones environnementales sensibles : labellisation de deux nouveaux sites d'Ecorcheboeuf/marais de Ville sur Villefontaine et le vallon du Loudon/étang du Loup sur Bourgoin-Jallieu - intégration de deux sites sur St Savin : zone humide et le Ruisseau, les lacs Clairs, Jublet, Morts et Gris de St Savin - Etang de Fallavier/Vallon du Layet (cf. délib. CAPI du 28.05.13 n° 13-05-28-203)
Sanitaires et social
- Action sociale
action sociale d'intérêt communautaire
Politique de la ville
- Dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale
- participation au groupe de pilotage des opérations de renouvellement urbain - aide au financement des opérations de renouvellement urbain- (délib. du 28.06.07 n° 07/066) - adhésion et participation de la CAPI à la Mission Locale Nord-Isère (délib. du 22.09.09 n° 09/147) gestion directe du Contrat Urbain de Cohésion Sociale par la CAPI (CUCS) et intégration du personnel du GIP au sein des services de la CAPI au 01.11.08 (délib. du 30.09.08 n° 08/217)
- Rénovation urbaine (ANRU)
Dispositifs locaux de prévention de la délinquance
- Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance
- Contrat local de sécurité transports
Développement et aménagement économique
- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique
sont d'intérêt communautaire les ZA suivantes : Bourgoin-Jallieu : La Maladière, la ZA de la Plaine, la ZI de Chantereine, la ZA de Champfleuri L'Isle d'Abeau : Parc d'affaires de St Hubert, parc d'affaires des 3 Vallons, parc commercial des Sayes Les Eparres : ZI des Berlioz Maubec : ZA de Chardillonay ainsi que les entreprises situées le long de la RD522 sur la commune de Maubec (cf. plan annexé à délib. du 10.11.09 n° 09/192) Meyrié : ZA du Bion Nivolas-Vermelle : Le Vernay - la Plaine Ruy-Montceau : zone du Perely - zone des Campagnons - St Alban de Roche : la Grive Est - La Croix Blanche St Quentin Fallavier : Tharabie - Chesnes la Noirée - Chesnes Ouest St Quentin Fallavier et Satolas et Bonce : Chesnes Nord Villefontaine et Vaulx-Milieu : parc de Muissiat - parc technologique Porte de l'Isère Villefontaine : La Cruzille St Quentin Fallavier : ZA économique Campanos (délib. n° 12-12-18-429 du 18.12.12)
- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités portuaire ou aéroportuaire
- Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...)
actions de développement économique d'intérêt communautaire : 1° gestion des actions de marketing et de valorisation économique du territoire : participation financière versée à différents organismes à dimension locale, départementale ou régionale, l'organisation et la participation à des salons, congrès et expositions ayant un lien avec des actions de développement économique d'intérêt communautaire et/ou des entreprises présentes dans les ZA d'intérêt communautaire.
2° accompagnement des pôles de compétitivité et des plateformes de recherche-développement : pôle de compétitivité : Lyon-Biopole, Lyon Urbain Trucks And Bus (LUTB), MINALOGIC plateforme METIS, TENERDIS projet Alliance PV, TECHTERA - pôle d'innovation constructives, pôle d'intelligence logistique "Europe du Sud (PIL'ES), pôle "sport-santé-nature" dans l'ensemble de ces pôles est validée l'adhésion de CAPI aux associations supports et la représentation à ces instances de pilotage. 3° soutien au développement des infrastructures et des activités liées aux technologies de l'information et de la communication : étude, mise en place et gestion de la desserte en haut débit (dont la fibre optique) : création, extension, gestion, mise à disposition et exploitation d'infrastructures passives de communications électroniques et création, extension, gestion et exploitation de réseaux de communications électroniques au sens de l'article L.1425-1 du CGCT sur tout le territoire de la communauté. étude des formes possibles d'une participation à la vie de la cité grâce aux nouvelles technologies de l'information et de la communication : renforcer l'activité du territoire et l'ancrer dans des modes de réseaux actuels en favorisant l'accès généralisé aux technologies de l'information et de la communication. (délib. du 10/11/09 n° 09/189) 4° actions de développement : études de marché, prospection,

accueil des entreprises : - étude et réflexion sur la création de futures zones d'activités sur le périmètre CAPI, - mise en place d'un observatoire économique communautaire - mise en place d'une base de données, - création d'un fichier centralisé des disponibilités de terrains et locaux. 5° participation à la coopération économique et sociale en lien avec l'aéroport Lyon-St Exupéry 6° les aides à l'immobilier d'entreprise

Développement et aménagement social et culturel

- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements culturels, socioculturels, socio-éducatifs

- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements sportifs

- Activités culturelles ou socioculturelles

action culturelle en milieu scolaire (délib. 09/123 du 30.06.09) : pour La Verpillière (au 01/09/09)

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

- Schéma de secteur

- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)

les zones d'aménagement concerté publiques existantes et futures situées sur le périmètre de la CAPI sont considérées d'intérêt communautaire : la classification de la ZAC en zone d'intérêt communautaire ne rend pas d'office les équipements présents d'intérêt communautaire.

- Constitution de réserves foncières

participation à un établissement public foncier ou à une structure équivalente réserves foncières pour la mise en oeuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat

- Organisation des transports urbains

organisation des transports urbains - aménagement des sites propres pour transports en commun

- Transport scolaire

- Plans de déplacement urbains

Voirie

- Création, aménagement, entretien de la voirie

création ou aménagement et entretien de voirie d'intérêt communautaire

- Parcs de stationnement

aménagement et gestion de parcs de stationnement d'intérêt communautaire

Logement et habitat

- Programme local de l'habitat

- Programme local de l'habitat et portage du Comité local de l'Habitat : étude et définition : - programme d'actions en vue de l'amélioration et de la réhabilitation du parc existant, qu'il soit public ou privé ; actions et opérations de renouvellement urbain ; réponses à apporter aux besoins particuliers des personnes mal logées, défavorisées ou présentant des difficultés particulières ; réponses à apporter aux besoins des étudiants ; objectifs à atteindre : les moyens nécessaires à la réalisation de ces objectifs peuvent relever soit de l'intérêt communautaire, soit des communes, ils seront précisés lors de l'adoption du nouveau PLH - Portage et gestion des comités locaux : répartition de la gestion de la demande de logement de la façon suivante : niveau communal : accueil, organisation et gestion d'une commission logement communale niveau intercommunal : organisation et gestion de la commission sociale intercommunale - Politique du logement d'intérêt communautaire : la CAPI favorisera la mixité sociale dans l'habitat en cohérence avec les objectifs définis dans le cadre du futur PLH sur l'ensemble du périmètre de la CAPI du projet de territoire et du SCOT Nord-Isère

- Politique du logement non social

- Politique du logement social

- Action et aide financière en faveur du logement social d'intérêt communautaire

actions et aides financières en faveur du logement social d'intérêt communautaire

- Action en faveur du logement des personnes défavorisées par des opérations d'intérêt communautaire

- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)

- Amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt communautaire

- Droit de préemption urbain (DPU) pour la mise en oeuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat

Autres

- Réalisation d'aire d'accueil ou de terrains de passage des gens du voyage
sont considérées comme d'intérêt communautaire, les aires d'accueil prévues au schéma départemental d'accueil des gens du voyage de l'Isère -

- Autres

- gestion des zones d'aménagement différé existantes ou à créer - représentation du territoire dans les structures partenariales de projet : Région urbaine de Lyon, aéroport de St Exupéry.. - Eclairage public et feux tricolores : réalisation et gestion de tous les réseaux d'éclairage public et de tous les feux tricolores - participation au service départemental d'incendie et de secours

Politique de la ville

- Plan local pour l'insertion et l'emploi (PLIE)

- Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS)

Adhésion à des groupements

Dept	Groupe ment (N° SIREN)	Nature jur.	Population
38	Syndicat mixte du Schéma de Cohérence Territoriale Nord Isère (253804884)	SM fermé	215 525
69	Pôle Métropolitain constitué entre la Communauté urbaine de Lyon et les Communes d'agglomération de Saint Etienne metropole, Porte de l'Isère et du Pays viennois (200031953)	Pôle métrop.	1 916 298
38	SI des eaux de la vallée d'Agny (253800643)	SM fermé	2 209
38	SI des eaux de la région de St Jean de Bournay (253801740)	SM fermé	12 950
38	SM d'aménagement et de gestion des aires pour les gens du voyage en Nord Isère (253804975)	SM fermé	154 090
38	SI de production des eaux du nord-ouest Isère SYPENOI (253804124)	SM fermé	19 294
38	SM Nord Dauphiné (253804710)	SM fermé	204 758
38	SI des eaux de la région de Biol (253800221)	SM fermé	4 374
38	SM des eaux de la région de Dolomieu et Montcarra (253800577)	SM fermé	39 712

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2015 - millésimée 2012)